

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module : La sage-femme et sa profession : cadre de référence et apprentissages

2021-2022

Code : BSc – S.SF.370.1702.F.15

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'été
 Module sur 2 semestres Semestre d'hiver Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement
 Français Allemand Italien Anglais pour la littérature spécifique
 Autre

3. Pré requis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de pré requis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : Comp 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
- 2. Rôle de communicatrice : Comp. 2.1
- 3. Rôle de collaboratrice : Comp. 3.1
- 4. Rôle de manager : Comp. 4.2
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) : comp 5.1, 5.2, 5.3
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices : Comp. 6.1, 6.2, 6.4
- 7. Rôle de professionnelle : Comp. 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

Buts du module :

Baser sa pratique professionnelle sur la réflexivité et l'utilisation de données probantes, et apprendre à gérer les apprentissages visant le développement des compétences.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les principes régissant les apprentissages afin de gérer de manière adaptée le processus de formation
- Situer son développement par rapport aux compétences attendues, en formulant des contrats tripartites
- Baser sa pratique sur des données épidémiologiques et des données probantes (EBM) afin de garantir des soins de qualité
- Appliquer les principes de la lecture critique et de recherche sur les banques de données afin de choisir les sources de données pertinentes
- Utiliser les outils méthodologiques permettant une pratique professionnelle réflexive
- Appliquer les règles d'écriture académiques et celles relatives au plagiat

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Projet de formation et projet professionnel : concept et construction
- Processus d'apprentissage
- Construction des compétences et de la réflexivité
- Bibliographie de base pour la formation
- Construction des connaissances scientifiques, types et processus de recherche
- Statistique de base (rappel)
- Introduction aux règles d'écriture scientifique
- EBM et utilisation des guidelines dans la pratique professionnelle
- Lecture critique et recherche sur les banques de données
- Lecture critique d'articles scientifiques (rappel) et grilles d'analyse

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Séminaires et ateliers
- Dossier de lecture
- Travail personnel
- Présence aux cours

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral

Ecrit

Pratique

Théorique

- Modalités

Modalités de validation :

La validation du module est en deux parties :

- Un test écrit de connaissances de 2 périodes sur table: basés sur les objectifs de chaque cours du module
- Un examen écrit de lecture critique

Date du test écrit de connaissances : semaine 7

Date de l'examen écrit de lecture critique: semaine 29

-

Modalités de validation du module

Les validations sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation possible

Remédiation

- Modalités : équivalente à la partie échouée
- Date : semaine 37 de l'année académique en cours

NB : La qualification obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Répétition

- **Modalités** : répétition du module ou réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition.

Selon l'article 16, al 3 du règlement de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.

- **Délai** : année académique suivante.

Conditions de validation du module : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

- Cours obligatoires : en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail complémentaire peut être demandé. Une liste des présences peut circuler

9. Bibliographie principale

- Albers, L. L. (2001). "Evidence" and midwifery practice. *J Midwifery Womens Health*, 46(3), 130-136. [https://doi.org/10.1016/s1526-9523\(01\)00114-3](https://doi.org/10.1016/s1526-9523(01)00114-3)
- Cluett, E. R., Bluff, R. (2000). *Principles and practice of research in midwifery*. Baillière Tindall.
- Côté, L., Turgeon, J. (2002). Comment lire de façon critique les articles de recherche qualitative en médecine. *Pédagogie médicale*, 3(2), 81-90.
- Enkin, M. W., Glouberman, S., Groff, P., Jadad, A. R., Stern, A., & Clinamen, C. (2006). Beyond evidence: the complexity of maternity care. *Birth*, 33(4), 265-269. <https://doi.org/10.1111/j.1523-536X.2006.00117.x>
- Green, J., Thorogood, N. (2009). *Qualitative methods for health research*. Sage.
- Greenhalgh, T. (2014). *How to read a paper: The basics of evidence-based medicine* (B. Books, Ed. 5th ed.).
- Guba, E. G., Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research In N. K. Denzin, Lincoln, Y. S. (pp. 105–107) (Ed.), *Handbook of qualitative research* (pp. 105-107). Sage.
- Lydon-Rochelle, M. T., Hodnett, E., Renfrew, M. J., & Lumley, J. (2003). A systematic approach for midwifery students: how to consider evidence-based research findings. *J Midwifery Womens Health*, 48(4), 273-277. [https://doi.org/10.1016/s1526-9523\(03\)00089-8](https://doi.org/10.1016/s1526-9523(03)00089-8)
- Mays, N., & Pope, C. (2000). Qualitative research in health care. Assessing quality in qualitative research. *BMJ*, 320(7226), 50-52. <https://doi.org/10.1136/bmj.320.7226.50>
- Pope, C., Ziebland, S., & Mays, N. (2000). Qualitative research in health care. Analysing qualitative data. *BMJ*, 320(7227), 114-116. <https://doi.org/10.1136/bmj.320.7227.114>
- Rees, C. (2012). *An Introduction to Research for Midwives*. Churchill Livingstone/Elsevier.
- Steen, M., & Roberts, T. (2011). *The Handbook of Midwifery Research*. Wiley.
- Thomas, L. H., Cullum, N. A., McColl, E., Rousseau, N., Soutter, J., & Steen, N. (1999). Guidelines in professions allied to medicine. *Cochrane Database of Systematic Reviews*(1). <https://doi.org/10.1002/14651858.CD000349>
- Walsh, D., & Downe, S. (2006). Appraising the quality of qualitative research. *Midwifery*, 22(2), 108-119. <https://doi.org/10.1016/j.midw.2005.05.004>

10. Enseignants

- Enseignants de la filière et intervenants externes

Nom des responsables de module C. Kaech et L. Pomar

Descriptif validé le : 16.09.21

Par : C. De Labrusse